



Le modèle philosophique inflexionnel

Elie P. Ngoma-Binda

En dépit de nombreuses productions philosophiques, ouvrages et articles remarquablement solides, dont elle peut être fière et qui lui confèrent une certaine considération légitime dans le monde scientifique contemporain, la pratique philosophique de l'Afrique demeure déficiente et insatisfaisante. Copiant, ressassant et ruminant d'une manière largement fidèle, voire servile—en des essais d'interprétations et de compréhensions sans finalité sociale émancipatrice consciente—les réflexions des occidentaux produites sur leurs propres expériences spécifiques, nous en sommes arrivés à philosopher pour philosopher. Le travail philosophique, nous l'avons réalisé, jusqu'ici dans nos universités africaines, de manière très scolaire, pour des besoins de promotion académique ou d'une visibilité scientifique espérée (avec des travaux généralement quelconques publiés dans nos petites revues locales et éditions-maison), sans trop nous préoccuper ni des problèmes réels à résoudre ni de la manière la plus efficace pour y parvenir.

Et en dépit des orientations qui nous ont été très tôt données par des aînés avisés¹, un regard sur les productions de nos philosophes fait voir une indigence étonnante résultant d'une indifférence quasi totale quant au mode de philosopher qui puisse valoir et convenir en efficacité face aux problèmes qui sont les nôtres, dans leur spécificité propre au-delà de leur universalité formelle. Les dissertations de Licences, de Diplômes d'études approfondies, et même de Doctorats, sont quasi exclusivement axées sur les auteurs, principalement occidentaux européens ou américains, n'ayant quasi jamais pris en compte dans leurs réflexions des spécificités de ce qui se passe et désole les êtres humains dans nos sociétés concrètes.

Le style philosophique hérité de la plupart de nos maîtres à penser nous a appris, de manière insistante, que la philosophie à se situer dans l'universalité et que toute questions, celles de la justice ou de l'injustice par exemple, doivent absolument être traité, pour être dans le philosophique, dans sa généralité la plus élevée, de façon abstraite, universaliste, en faisant totalement abstraction des lieux et des circonstances, des terres de naissance et d'incarnation, des nuances et des modalités concrètes dans lesquelles cette question se pose. Ainsi nous avons appris à désapprendre ce qu'il fallait apprendre et pratiquer, nous avons manqué de savoir qu'une réflexion sur la spécificité est non seulement possible mais, bien plus, est absolument indispensable, et est la seule qui puisse avoir du sens et de l'efficience.

Même quand des philosophes de nos sociétés se sont mis ou se mettent à travailler selon le style philosophique, acceptable, des

¹ Voir, entre autres, Taïta Towet, « Le rôle d'un philosophe africain », *Présence Africaine*, n° 27-28, 1959 ; Kwame Nkrumah, *Consciencism. Philosophy and Ideology for Decolonization*, New York - London, Modern Reader Paperbacks, 1965 (2ème éd. 1970). Nkrumah a particulièrement insisté sur l'exigence de focaliser la pensée sur notre histoire, notre situation, et nos conditions existentielles face aux croisements et confrontations des cultures qui se manifestent sur le terrain culturel africain.

penseurs que j'appelle « prescripteurs »², prescrivant des lignes de conduite politique et/ou morale, ils ont largement oublié l'exigence de devoir philosopher de manière à rendre leur travail efficacement acceptable, audible, écoutable, et, donc, idéalement utile aux aspirations des sociétés et personnes concrètes.

Face à une telle misère intellectuelle, je me suis décidé à récuser totalement la manière africaine d'acte philosophique³. J'ai pris le parti de montrer, en fait de rappeler, à toute philosophie authentique le devoir de contribuer, de manière maximale, à l'allègement efficace de la souffrance, de la misère, de l'injustice, de la pauvreté et de toute autre contrainte qui handicape la visée légitime de vivre et de bien vivre des personnes et des sociétés humaines. Il s'agit, pour cela, de doter la pratique philosophique d'un pouvoir suffisamment grand et large de sorte qu'elle influe sur les grands décideurs et « inflechisseurs » de la destinée, heureuse ou malheureuse, des êtres humains dans des communautés particulières. Autrement dit, il est question de philosopher efficacement, en se dotant du pouvoir maximal d'influer sur les décideurs politiques au sommet de la république, lesquels sont chargés de travailler avec une responsabilité

2 En tant qu'ils indiquent des principes et règles d'organisation de la société et/ou de conduite individuelle des personnes dans des circonstances, temps et lieux concrets spécifiques, les philosophes comme Platon, Aristote, Hobbes, Rousseau, Locke, Kant, Rawls (et même, auparavant, le théoricien stratège Machiavel) sont à mon sens des « prescripteurs » par excellence. De manière particulière, Kant l'est de par ses « maximes », et Rawls avec les « principes » qu'ils ont forgés. Dans *Zum ewigen Frieden (Vers la paix perpétuelle)*, Emmanuel Kant a même formulé à l'intention du politique, dans l'évidente visée admirable d'une philosophie efficacement inflexionnelle, des principes sous la forme juridique d'« articles » à devoir appliquer dans la constitution d'une « société des nations » conduisant à la paix perpétuelle. Mais, ainsi que l'adverbe « efficacement » le fait pressentir, il est évident que toute philosophie prescriptive n'est pas nécessairement inflexionnelle c'est-à-dire renfermant en elle, depuis son mode d'effectuation, la potentialité et la capacité d'influer sur les esprits et les modes de penser les sociétés concrètes en les orientant, avec le maximum de force, vers l'organisation et la gouvernance les meilleures et les plus bénéfiques pour chacun des citoyens au sein de la cité.

3 Voir, entre autres, notre article : Tshiamalenga Ntumba et Ngoma-Binda, « Philosophons autrement. Propositions pour une nouvelle race de philosophes en Afrique », *Revue Philosophique de Kinshasa*, Vol. IV, n° 6, 1990, pp. 77-85.

plus forte au développement, à l'amélioration des conditions de vie, à la suppression des difficultés qui désolent et flétrissent les légitimes passions de vivre et de bien vivre des compatriotes au sein de la société. Il est question d'amener les spécialistes de la discipline à se soucier, avec une responsabilité et une conscience accrues, de produire une philosophie *inflexionnelle*.

Mais l'avènement de la philosophie inflexionnelle n'est possible qu'à travers trois phases d'activité intellectuelle, lesquelles constituent la *théorie inflexionnelle*. Ce sont : la phase de la construction, la phase de la publicisation, et la phase de l'engagement politique.

1. Construire L'inflexionnalite

La première phase d'un acte philosophique appelé au succès est la constitution de la *philosophie inflexionnelle*, en conformité stricte à la *théorie inflexionnelle*, comme ensemble de principes et règles précis de pratique philosophique. Pour des raisons de commodité et aussi de fidélité à la formulation initiale, je me dois de reprendre ici, *in extenso* et en révisant éventuellement l'un ou l'autre passage, les principes élaborés dans l'ouvrage fondateur de la théorie que j'ai dénommée « inflexionnelle »⁴.

La théorie inflexionnelle—qu'on peut aussi appeler « inflexionniste »—est constituée des douze principes ci-après imaginés pour conférer à la pratique philosophique une grande force d'inflexion ou de puissance inflective sur les consciences et les décisions des dirigeants politiques détenteurs d'un grand pouvoir sur les destinées, individuelles et collectives, d'êtres humains de collectivités spécifiques.

⁴ Ngoma-Binda, P., Philosophie et pouvoir politique en Afrique. La théorie inflexionnelle, Paris, L'Harmattan, 2004. Cette théorie a été explicitée dans mon autre ouvrage : Théorie de la pratique philosophique, Paris, L'Harmattan, 2011, chapitre 6, pp. 176-188.

1.1. *Le principe d'authenticité philosophique*

Le premier principe de la théorie inflexionnelle est celui que j'appelle « principe d'authenticité philosophique ». Il stipule que *l'inflexionnalité de la philosophie est fonction de l'authenticité philosophique de la prétention à philosopher ou, plus exactement, fonction du mode d'approche des objets de la société et aussi de l'assignation de sens et d'intention à la pratique philosophique.*

Ce principe impose au penseur l'exigence de savoir correctement la nature, l'objet ainsi que la visée de la philosophie dans le but d'en pénétrer et d'en dégager les possibilités d'effectuation les plus adéquates, les plus valides, les plus solides et les plus efficaces.

La vigilance épistémologique est indispensable au succès d'une philosophie bien construite. En d'autres termes, une philosophie n'est authentique que si elle satisfait de manière adéquate aux exigences formulées par l'interrogation épistémologique de la philosophie sur sa propre nature, sa propre modalité d'avènement, et sa propre finalité dans le contexte concret et précis d'une société donnée d'une époque précise exprimant des aspirations spécifiques reconnues valides et pertinentes.

1.2. *Le principe de raison pratique*

Le deuxième principe fondamental de la théorie inflexionnelle est l'exigence, pour la philosophie, de s'articuler comme une raison pratique.

Il entend prescrire à la philosophie *le devoir de se produire, avec finesse, à la fois comme théorie et comme pratique, comme une dialectique théorico-pratique.* Mais, plus encore, le concept de raison pratique est à prendre tant au sens de ce qui se donne par les sens physiques, et donc ce qui ordonne une préoccupation concrète, qu'au sens kantien d'orientation pratique de la liberté et de la vie, principalement la vie morale. La théorie inflexionnelle donne pleinement à la philosophie

son sens originel de *logos*, entendu comme un désir logique, c'est-à-dire un désir parlant, rationnel et raisonnable.

En tant que désir rationnel, la philosophie est nécessairement porteuse d'un attribut métaphysique qui la manifeste comme théorie. Et en tant que désir raisonnable, la philosophie contient un aspect pratique qui la donne à être une sagesse.

C'est de cette manière que la philosophie se présente, très clairement, chez Platon : comme théorie et comme pratique, comme métaphysique et comme sagesse de vie concrète, comme contemplation des idées et mise en pratique de ces dernières. Et c'est chez Aristote que se révèlent les articulations majeures de la pratique, en clair, les champs d'application fondamentaux des valeurs de la sagesse. Pour ce philosophe, la philosophie se veut, en son contenu pratique, désir de sagesse, c'est-à-dire, de rationalité et d'éthique, relativement aux affaires économiques et politiques au sein de la cité. C'est aussi cette philosophie pratique que la pensée allemande contemporaine, tournant le dos pour une bonne part à son idéalisme célèbre depuis les années 1970, est en train de tenter de réhabiliter et de revaloriser⁵.

Le principe de raison pratique pose que *toute philosophie qui se veut inflexionnelle porte obligatoirement une identité pratique en se produisant préférentiellement à partir de la vie vécue, des besoins et émotions humaines que l'économique, le politique et l'éthique focalisent et suscitent dans une société particulière*. Et, à travers un effort intellectuel visant à supprimer virgules et conjonctions, on pourrait dire qu'une philosophie à impact fort et perceptible sur la société, une philosophie inflexionnelle, est celle qui aboutit à l'émergence d'une pensée globale nouvelle, à savoir, une théorie d'*économie politique éthique*.

5 Voir par exemple : Manfred RIEDEL (ed.), *Rehabilitierung der praktischen Philosophie*, Freiburg, Verlag Rombach, 1972 ; Hans LENK, *Pragmatische Philosophie. Plädoyers für eine praxisnahe Philosophie und Wissenschaftstheorie*, Hamburg, Hoffman und Campe Verlag, 1975.

Dans ce sens, le principe inflexionnel de raison pratique peut aussi s'entendre comme un principe d'exigence et d'urgence d'une réflexion philosophique puissante, articulée sur les conditions de possibilité d'une économie politique éthique comme réponse appropriée aux demandes précises d'une existence concrète dans un monde spécifique.

L'inflexionnalité ou la force inflexionnelle d'une philosophie est, essentiellement, fonction de l'orientation ou de l'intérêt pratique de cette dernière. Une philosophie exclusivement théorique (p. e. l'ontologie) a moins de chance d'être inflexionnelle qu'une philosophie pratique: parce que celle-là est une science des généralités et des définitions métaphysiques, tandis que celle-ci se veut, de manière consciente et décidée, une science rectrice de la vie pratique des individus et de la société.

1.3. *Le principe d'utilité émancipatoire*

Le troisième principe de la théorie inflexionnelle découle de l'option pratique de la philosophie. Il stipule que, pour prétendre à sa prise en compte par la société, *toute philosophie a l'obligation de se concevoir et de se produire comme un outil au service de la société*. On ne philosophe pas pour philosopher. Et la philosophie a passer du statut de naguère, comme philosophie servante de la théologie (de l'absolu et des dieux), à celui d'une *philosophie servante de la société*, et cela de la manière la plus résolue et la plus efficace possible. Là où règne la pauvreté le peuple ne peut avoir besoin, de façon prioritaire, que d'une « philosophie servante des pauvres ». Toute autre forme de pensée est sans effet et de nulle utilité sociale.

Ainsi, la philosophie inflexionnelle se conçoit comme *une instance émancipatrice de la société*. Elle se situe sensiblement dans le mode de penser de la « théorie critique de la société » et, plus spéci-

fiquement, dans la vision habermasienne de l'acte philosophique⁶. Autrement dit, la philosophie véritable est une contribution intellectuelle à l'effort d'être, et à la joie d'exister de l'homme et de la société.

Et l'on comprend bien ici que la potentialité inflexionnelle de la philosophie est fonction des outils et stratégies qu'elle met à contribution dans l'effort collectif visant à maximiser la joie d'exister de chacun dans la société. Toute philosophie à prétention inflexionnelle légitime doit se produire d'une manière qui la fasse reconnaître et admettre, par toute personne sensée, comme une *stratégie de combat efficace* dans la lutte pour la vie, dans les efforts de maximisation du désir d'être et des chances de joie de l'individu, et de puissance de la patrie.

1.4. *Le principe de socialité*

La philosophie inflexionnelle développe une conscience de soi initiale comme production à destination sociale, parce qu'elle considère l'homme non pas comme un individu, une conscience isolée, mais plutôt comme une socialité. Et c'est là que s'éclaire, entre autres, la pertinence de la *bisoïté* comme philosophie du *nous*, développée par Tshiamalenga Ntumba⁷.

Ainsi, le quatrième principe de la théorie inflexionnelle est celui de la *socialité*. Il entend écarter les paradigmes de l'être et de la conscience (c'est-à-dire de la métaphysique) et même du langage comme pur objet d'analyse linguistique ou logique, et rejoint le paradigme habermassien, postmétaphysique, de la communication.

6 Jürgen HABERMAS, *Profil philosophiques et politiques*, Paris, Gallimard, 1974 ; *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 1976 ; *La pensée postmétaphysique. Essais philosophiques*, Paris, Armand Colin, 1993.

7 TSHIAMALENGA NTUMBA, « Langage et socialité. Primat de la "Bisoïté" sur l'intersubjectivité », in: *Philosophie africaine et ordre social*, Kinshasa, F.T.C., 1987, pp. 57-82.

Cela veut dire que la philosophie inflexionnelle entend s'adresser non pas à la conscience individuelle mais à l'individu social, à la société, principalement à l'individu compris comme un acteur politique : un individu social posant des gestes et actes influant avec beaucoup d'efficacité sur la société.

Une philosophie comporte plus d'inflexionnalité (de capacité d'inflexion) qu'une autre si elle concerne la *polis* et s'adresse essentiellement à l'individu social, et préférentiellement à l'acteur politique dirigeant, lequel possède la plus grande et la plus lourde responsabilité historique de la destinée sociale de l'ensemble de la communauté. Une philosophie solipsiste, ruminant pour soi seul les pensées métaphysiques sur les abstractions les plus pures, et que les autres n'entendent point, n'est guère socialement utile. Encore une fois, pour sortir de sa situation misérable, le pauvre a besoin d'une philosophie de la pauvreté; et la société souffrante, d'une philosophie sociale et politique de la souffrance.

1.5. *Le principe de sélection*

Le cinquième principe est celui que j'appelle principe de sélection pertinente. Il stipule et souligne *la nécessité d'une sélection judicieuse, lucide et raisonnée des objets de discours philosophique*.

Une philosophie à prétention inflexionnelle ne s'articule que sur des objets pour ainsi dire « prédisposés », c'est-à-dire, du fait même de leur nature, des objets susceptibles d'aider à trouver des réponses efficaces et adéquates aux questions à résoudre. Cela demande une forte capacité d'intuition et de lecture correcte des réalités de la société, à la fois locale, nationale et internationale.

Dans ce sens, la théorie inflexionnelle pose que toute chose n'est pas digne de philosophie, et que la notion de « totalité du réel » habituellement donnée comme objet de la philosophie par nos manuels constitue une fiction non opératoire. Par contre, elle considère

que l'inflexionnalité d'une philosophie est fonction du choix opéré parmi les multiples objets de discours possibles.

Il va de soi qu'il y a toujours déjà un choix initial qui est opéré par le penseur. Mais la question fondamentale qui est posée est celle de la justesse et de la pertinence du choix. Car, ainsi que maints travaux nous l'attestent, il n'est pas toujours facile de savoir focaliser l'attention sur des sujets pertinents, relevés à partir d'une lecture perspicace de la société et d'une problématisation adéquate. La lucidité est efficacement soutenue par l'intuition ou une sensibilité intellectuelle appropriée face aux appels multiples par des objets de discours divers et multiples.

La théorie inflexionnelle ordonne les objets et se saisit de ceux qui, dans l'ordre des fécondités et des priorités, sont repérés être les plus efficaces eu égard à l'intention émancipatrice de la philosophie, et eu égard aux aspirations à la liberté et au bonheur de la société. Je comprends bien que la philosophie, lieu par excellence du déploiement et de l'exaltation de la raison et de la liberté, se ruinerait si elle interdisait aux intellectuels de réfléchir philosophiquement sur toutes les choses de l'univers, sur la vie et sur la mort, et même sur l'essence de l'arbre, de la pierre, de la sauterelle ou de la poussière. Mais je crains fort qu'on ne puisse avoir pour résultat final qu'une « philosophie de la poussière », élégamment écrite sans doute, mais inévitablement poussiéreuse, juste bonne pour les sauterelles des arbres qui, j'imagine, auront pas mal de peine, pour la consommer, à pénétrer l'écorce de pierre dont elle serait faite.

Très sérieusement parlant, on doit noter que l'histoire de la pensée ne nous offre aucun exemple d'une philosophie articulée sur de tels objets étranges. Bien au contraire, il apparaît que la philosophie a ses objets privilégiés, peut-être pas plus d'une douzaine, sur lesquels elle travaille habituellement. Ainsi, le beau slogan de la « totalité du réel » est terriblement fallacieux.

Même dans la métaphysique où la prétention est de saisir la totalité de l'être du réel (et on remarquera qu'ici le sens devient bien

sensiblement différent), il n'est généralement question que d'une volonté de saisie intellectuelle de la cosmogénie de *l'ensemble* des êtres, laissant de côté les êtres individuels (les arbres, les pierres, les sauterelles, etc.) comme ne méritant pas d'attention philosophique. J'aperçois par ailleurs un certain sophisme dans cette assertion (qui veut qu'on puisse faire de la philosophie sur toute chose), calquée sur le modèle du « tout chemin mène à Rome ». On doit bien noter que le chemin le plus court, et en principe le moins mauvais parce que susceptible de faire perdre moins de temps, est préférable à tout autre ; de même, tout objet de pensée philosophique susceptible de conduire beaucoup plus efficacement à la réalisation de l'intention émancipatrice de la philosophie pratique est préférable à tout autre.

Tel est le principe sélectif de la théorie inflexionnelle. Il est bon de réfléchir philosophiquement sur le « baobab », sur la « poussière », sur la « table », sur la « toile d'araignée », sur la « sexualité au ciel » ou encore et surtout sur le « ntu » en tant que « ntu » au sein de la *philosophie bantu* pourvu que, préalablement, la pertinence de ces objets soit établie eu égard au combat pour la vie auquel tout philosophe incarné et responsable est obligé de contribuer de manière efficace.

1.6. *Le principe de proximité intime*

Le principe de sélection, justifié par les impératifs d'efficience et d'adéquation avec l'intention philosophique ultime bien comprise (celle de libération ou de donation du sens à la vie et de la joie d'exister à tout être humain) implique nécessairement d'autres modalités d'être d'une philosophie qui se veut inflexionnelle. Il y a notamment l'exigence de prendre en compte, pour les orienter et leur fournir des issues appropriées, les demandes sociales de son époque et de sa société. C'est ce que j'appelle *principe de proximité intime du philosophe*.

Une philosophie inflexionnelle est cette pensée qui réalise, dans son élaboration, le plus de proximité possible avec ce qui donne le plus de sens à l'existence humaine, à la vie de chacun et de tous dans la société. Le principe affirme donc ceci : *est plus inflexionnelle c'est-à-dire possède plus de capacité d'orientation de la société qu'une autre, toute philosophie qui est la plus proche des préoccupations vitales de la société.*

Et je pose que le problème de la pauvreté et de l'injustice ou, positivement, du besoin de joie d'exister, de prospérité et de justice distributive et pacificatrice, constitue pour l'Afrique la préoccupation la plus fondamentale de la société. Plus elle s'éloigne de ce foyer de problèmes ultra-existentiels, plus une philosophie perd, de façon graduelle et essentielle, ses possibilités et chances d'efficacité pratique.

1.7. Le principe d'actualité

Le septième principe est celui que je dénomme d'actualité. Il stipule que *l'inflexionnalité est fonction du degré d'actualité et d'urgence des problèmes de la société et à propos desquels la philosophie s'efforce d'apporter sa contribution compréhensive et thérapeutique*⁸. Il pose que toute philosophie accroît sa capacité d'impact, c'est-à-dire, devient inflexionnelle dans la mesure où elle se focalise, de manière préférentielle, sur le présent et le futur de la société, en refusant la stérilité de la pratique scolaire et académiste centrée sur l'étude des ancêtres, africains et occidentaux, morts-vivants de nos bibliothèques de sciences universitaires.

Il serait stupide de décréter que l'étude du passé est idiotie et stérilité. Nous affirmons simplement que le regard passéiste est mi-

⁸ L'idée reprend la visée émancipatoire assignée à la philosophie par Habermas. C'est aussi dans ce sens que va la réflexion pratique de MBOLOKALA IMBULLI, La thérapie philosophique : mythe ou réalité, Kinshasa, FCK, 1996.

sère intellectuelle, et que la prise en compte du passé n'est valide que si elle est conditionnelle et stratégique.

Cette perspective implique que le recours aux morts, à nos ancêtres ou aux livres dormants doit se donner *a posteriori*, comme possibilité envisagée (à travers une recherche scientifique intelligente, conjugée à un regard intuitive remarquable) d'apport éventuel à la recherche et à l'élaboration des solutions les meilleures au problème vécu actuellement par sa société. On ne fera judicieusement recours à Socrate, à Kant ou à un quelconque autre ancêtre, d'Occident, d'Asie ou d'Afrique, que si sa pensée est pressentie ou attestée pouvoir contribuer effectivement à la solution efficace des problèmes actuels de la société et des personnes individuelles pour lesquelles on se propose de philosopher.

Il est clair que l'actualité n'est pas à limiter à une zone exclusive de la vie. Elle concerne aussi bien la vie économique et sociale que la vie politique, culturelle, éthique, écologique, technologique, etc. Et son importance est déterminée à partir, notamment, du principe de la proximité sociale et intime.

Ainsi, on notera que le concept d'actualité forgé ici dépasse le sens médiatique du terme. Il signifie, pour moi, une réalité qui menace les chances de *présence* et de joie d'exister *actuellement* de l'individu et de la société. L'actualité est présence et effectivité, éventuellement menacées.

1.8. *Le principe de publicité*

Le huitième principe de la théorie inflexionnelle stipule que *l'inflexionnalité de la philosophie est fonction de son degré d'accessibilité au public le plus large possible*. Ce principe pose l'exigence des sous-

principes de clarté, de diffusion maximale, de « journalisation »⁹ ou de médiatisation, de choix judicieux de l'outil linguistique, et de démocratisation de la philosophie.

Mais, ainsi qu'on le pressent, ce principe est régi par la force économique mise à la disposition de la science (philosophique en l'occurrence) par la communauté nationale. Le pouvoir culturel ou idéologique de la philosophie dépend de la signifiante du pouvoir économique à la disposition du philosophe, de son milieu de travail, et de la société. De ce fait, on comprend bien que la réalité du sous-développement économique de nos pays et milieux de travail entraîne des risques élevés d'handicap à la productivité et à l'expansion des produits du travail philosophique.

C'est ici précisément que le philosophe est le plus défié, et qu'il se trouve contraint de faire preuve d'un degré élevé de créativité pratique pour imaginer des structures nouvelles d'expansion de ses idées dans la société. L'une de ces structures est la possibilité de médiatisation des assises philosophiques. Mais il y a aussi cette autre structure efficace qu'est l'enseignement universitaire, lequel exige cependant d'être judicieusement repensé et modelé dans une perspective inflexionnelle.

1.9. Le principe d'adéquation éducationnelle

Le neuvième principe de la théorie inflexionnelle part de l'hypothèse que *l'inflexionnalité du discours dépend du degré*

⁹ Plusieurs chapitres qui composent *Profil philosophiques et politiques* de Jürgen Habermas ont été antérieurement publiés dans divers journaux ou hebdomadaires d'Allemagne. Et plusieurs philosophes de ce pays recourent aux journaux pour exprimer leur point de vue sur une question de société qui est d'actualité et de grande importance. En le faisant, ils apportent auprès du public les idées philosophiques. En Afrique, cette pratique n'existe guère chez les philosophes, sauf sans doute quelques cas rarissimes. Je le fais, pour ma part, assez souvent. Mais, par ailleurs, la place qu'occupent actuellement les journaux en Afrique dans le cadre de la diffusion de l'information et des idées ne permet plus l'efficacité qu'on constate ailleurs.

d'adéquation des programmes et des enseignements de la philosophie à l'assiette générale des besoins et problèmes les plus angoissants de sa cité. Ainsi, je pose que le curriculum d'un enseignement philosophique inflexionnel sera fondé sur les seules matières essentielles, les plus à mêmes d'aider à la genèse des effets les plus inflecteurs de la société.

Dans un programme rigoureusement pensé, délesté de cours nombreux, trop généraux et à contribution très peu certaine eu égard à la visée dernière de l'éducation à la pratique philosophique, une philosophie à prétention inflexionnelle s'articulera sur des enseignements de sociologie, de science politique, d'économie politique, de science juridique (en tant que codification des préceptes et décisions éthiques) et d'une science naturelle sélectionnée en fonction des préoccupations scientifiques actuelles et pertinentes pour la promotion de sa société.

Je soutiens, par ailleurs, que dans une philosophie inflexionnelle, *l'éthique appliquée* jouit de la priorité absolue d'enseignement et de pratique réflexive. Au-delà de l'éthique générale, elle comporte et prend en compte l'éthique politique, l'éthique économique, l'éthique biomédicale, l'éthique écologique, bref, l'éthique appliquée aux différentes sphères de vie concrète des personnes et des sociétés humaines. C'est, essentiellement, dans cette province intellectuelle que l'inflexionnalité de l'activité philosophique est susceptible de grande présence et de fécondité.

1.10. Le principe de noyau idéologique

Le dixième principe stipule que toute philosophie à prétention inflexionnelle doit obéir à l'exigence de contenir un *noyau idéologique approprié*. Ce dernier signifie l'ensemble des valeurs visées par la philosophie, autour desquelles elle s'organise, et qui entendent donner un sens et une destinée heureuse à la société. L'idéologie est l'idéal qui anime, donne vie à la philosophie. C'est le « noyau vivant » en

l'absence duquel une philosophie devient une simple dépouille, semblable à un amas de boue morte.

L'idéologie est la technologie de la philosophie grâce à laquelle cette dernière est susceptible d'opérer, de transformer le réel, de conclure à l'action transformatrice des consciences et de la société.

La philosophie ne peut jamais servir la société et l'humanité de manière efficace si elle manque de noyau vivant pertinent qui mobilise les attentions et les efforts d'un peuple. L'idéal d'unité panafricaine, l'idéal de dignité et d'authenticité nègre, l'idéal de démocratisation politique de la nation et de justice pour tous, sont des exemples de noyaux idéologiques pertinents. Avec ce principe, la philosophie se veut une véritable stratégie de lutte pour la vie des valeurs humaines, sociales, symboliques, spirituelles et matérielles qu'un peuple se forge comme devant à tout prix garantir son existence.

Ainsi, le principe de noyau idéologique, comme lieu et expression des valeurs morales et sociales les plus élevées, est aussi celui de *l'éthique de la philosophie*. N'est véritable philosophie que celle qui, dans son noyau, énonce et s'efforce de faire admettre des valeurs morales universellement acceptables, au-delà des individus et des microsociétés, dans la sphère d'existence rationnelle et raisonnable de l'humanité. Une philosophie inflexionnelle se conforme donc au principe de la nécessité d'éthique. Ainsi que nous l'avons noté dans une autre étude : « Aucune philosophie bien née n'existe sans l'éthique se manifestant, au-delà de la construction métaphysique, comme sa substance. Toute prétention philosophique dépourvue d'éthique est une non-philosophie. Même quand elle se formule sous le label de la pensée *critique*, la philosophie est déficiente si elle ne comporte point la prescription des valeurs morales pour l'homme et pour la société »¹⁰.

10 Ngoma-Binda, P., *Théorie de la pratique philosophique*, Kinshasa, Ifep, 2010, p. 66. Je signale qu'une version « internationale » du même ouvrage a été publiée à Paris, chez L'Harmattan, en 2011.

1.11. *Le principe d'exigence politique*

Le principe d'exigence politique pose la *nécessité de la conscience politique de l'acte philosophique*. Si elle est véritable, la philosophie comporte nécessairement une vocation politique, et débouche sur le politique, même sous la forme discrète d'une action éthique et éducative. De ce point de vue, toute philosophie qui prend le pouvoir politique pour objet principal de réflexion est potentiellement inflexionnelle. Cette exigence me paraît impliquer celle du mariage ou, en tout cas, du dialogue, de la confiance réciproque et de l'acceptation mutuelle de la philosophie et de la politique, du savant et du politique. Le moment maximal de l'acceptation mutuelle se situe probablement au point où le philosophe (ou savant-idéologue) s'accorde avec le politique sur les idées et valeurs qui doivent former les piliers fondamentaux de la Constitution politique nationale ainsi que de tous les autres textes juridiques concourant à la création des structures de base de la société.

Bref, la philosophie inflexionnelle est ici synonyme de philosophie engagée, porteuse de politique, assumée par un penseur qui se sait acteur politique et destinant sa pensée à la transformation sociale, c'est-à-dire, à l'orientation correcte des décisions politiques. Une philosophie inflexionnelle n'est pas seulement indicative et descriptive mais, bien plus encore, normative, prospective de la forme de vie sociale la meilleure. Elle est une philosophie des voies et conditions de possibilité de la bonne gouvernance politique.

Dès lors qu'elle est théoriquement proche de la politique, la philosophie se rend plus susceptible d'être écoutée par le pouvoir. Par le fait même, elle maximise son pouvoir sur la destinée sociale des individus et de l'ensemble de la collectivité.

Mais il est indispensable de savoir que le politique n'a de légitimité que s'il fonde toutes ses décisions et actions sur l'instance d'un droit approprié et valide préalablement établi dans la société de façon rationnelle et démocratique. Très sérieusement Kant insiste sur l'exigence de conformité au droit de l'action politique. Il dit : « Le

droit doit être tenu pour sacré à l'homme, quelques grands sacrifices que cela puisse coûter à la puissance qui gouverne (...); toute politique doit fléchir le genou devant le droit, et c'est ainsi qu'elle peut espérer arriver, quoique lentement, à un degré où elle brillera d'un éclat durable »¹¹.

Et, conformément au principe de nécessité éthique, tout droit comme toute politique n'est valide et recevable que s'il se fonde sur la morale. Celle-ci est juge ultime de tout agir humain. Avec la raison maximale, la morale est constitutive de la sagesse, ou de tout désir de philosopher de façon authentique et efficace, pour l'élévation et la félicité de tous les habitants de la cité. C'est encore Kant qui nous fait savoir que : « La vraie politique ne peut donc faire un pas avant d'avoir rendu hommage à la morale ; et bien que la politique soit par elle-même un art difficile, son union à la morale n'est en aucune manière un art, car celle-ci tranche les nœuds que celle-là ne peut délier aussitôt qu'elles ne sont plus d'accord »¹².

1.12. *Le principe de fondamentalité*

Le douzième principe est celui que j'appelle *principe de fondamentalité*. Il affirme qu'une philosophie inflexionnelle est celle qui, de par sa force et son charme intrinsèque, inspire ou est susceptible d'inspirer les institutions fondamentales de la société. En plus, il stipule qu'une philosophie à prétention inflexionnelle est préférable à une autre si elle est plus efficiente, et si ses effets positifs sont plus désirables et, donc, censés être plus rationnels et plus raisonnables.

Cela veut dire que l'éventualité de l'imperfection laisse toujours et déjà ouverte une possibilité d'aller plus en profondeur et au fondamental, lequel fondamental se saisit en termes d'excellence de la vie, de la société et des rapports entre les êtres humains.

11 Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle*, op. cit., p. 155.

12 Ibid., p. 155.

Dans cette perspective il convient d'ajouter, pour rejoindre et compléter la définition du principe de raison pratique évoqué plus haut, que la philosophie inflexionnelle est une philosophie pratique qui se veut fondamentale dans la mesure où elle prétend à l'authenticité philosophique. On doit donc invalider, comme erronée, l'idée qui consiste à penser que la philosophie pratique se situe nécessairement et exclusivement en dehors ou en deçà de la recherche fondamentale.

En tant qu'elle se veut authentique et bien éclairée, la philosophie pratique est toujours et déjà une recherche à la fois appliquée et théorique, c'est-à-dire, fondamentale. C'est cette double nature inextricable qui, précisément, constitue l'une de ses qualités majeures, et qui lui donne son charme tout à fait remarquable.

En tout cas, ainsi que les exemples de Habermas et de Rawls le montrent de nos jours, une réflexion articulée sur des objets pratiques ou relativement pratiques, comme la communication, la démocratie ou la justice¹³, peut bien relever de la recherche fondamentale. C'est justement la prétention de la philosophie inflexionnelle que de fournir, à l'acteur politique bien plus qu'aux autres acteurs, des raisons fondamentales de croire en la nécessité d'écouter la voix philosophique qui prêche la rationalité et la moralité dans l'agir humain, économique, social, politique et culturel.

2. Faire agir : Publiciser les idées philosophiques

La deuxième phase du travail philosophique inflexionnel est l'acte de *publicisation associative du savoir philosophique* produit conformément à la théorie inflexionnelle. Il s'agit, par englobement, d'associer le public à l'acte philosophique. On lui apporte et on lui

13 John Rawls, *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press, 1971. Pour Habermas, les matières traitées dans le cadre de sa théorie postmétaphysique sont pratiques de manière manifeste (voir, entre autres, les ouvrages cités plus haut).

présente, au moyen de la manière la plus séduisante possible, les idées produites dans le travail du philosophe.

La pertinence de la phase d'englobement-démocratisation est évidente quand on sait que toute idée, qu'elle soit philosophique, économique, politique ou autre, demeure sans existence réelle, et sans effet ni puissance inflexionnelle si, même valide et pertinente, elle manque à bénéficier d'une publicité adéquate maximale. Cette phase d'acte philosophique, axée sur l'ouverture au public non spécialiste, comporte trois étapes majeures.

2.1. Enseigner de manière adéquate un contenu inflexionnel

La première étape est celle de l'*enseignement de la philosophie selon une pédagogie dynamique*, engagée, en faisant aimer le savoir philosophique aux enseignés. Il doit être souligné, ici, que l'exigence consiste en la mise en exergue du comportement de désir de sagesse, comme volonté maximale d'intelligence et de moralité dans la conduite individuelle et publique.

Mais l'auditoire est si réduit que l'enseignement philosophique n'a guère de grandes chances de pouvoir atteindre une population importante, en dépit de la pédagogie appropriée mise en œuvre et, aussi et surtout, du contenu du curriculum académique mis en œuvre tel que précisé dans le neuvième principe de la théorie inflexionnelle.

L'enseignement dans les cadres académiques est nécessaire, mais il n'est point suffisant pour conférer à l'activité philosophique la puissance requise pour qu'elle soit en mesure d'influer sur les décisions et orientations des dirigeants politiques dans la société.

2.2. Médiatiser les idées jugées pertinentes pour la vie en communauté

La deuxième étape est la *médiatisation* du savoir philosophique préalablement construit de manière à la doter de la puissance inflexionnelle nécessaire. Il ne peut être attendu d'effet de la philoso-

phie sur un large public que si des efforts conséquents sont réalisés. Le philosophe présente au public le fruit de ses réflexions autrement que par les voies de publication ou de publicité habituelles. Il ne dédaigne point, bien au contraire, l'utilisation des médias au moyen d'émissions radiophoniques et radiodiffusées appropriées, l'utilisation des nouvelles technologies de la communication, en plus des conférences auprès de publics plus ou moins grands dans des salles fermées. L'action de médiatisation des colloques et conférences, parce que ponctuelle, est très insuffisante.

C'est là, à coup sûr, une tâche philosophique large, voire énorme, qui déborde les canaux habituels limités à la publication d'ouvrages et articles de revues scientifiques spécialisées. Un pouvoir d'inflexion n'est ni maximal ni possible avec des ouvrages et articles limités à un public très restreint de spécialistes que sont les chercheurs, les enseignants et les étudiants.

Et quand on sait que les Facultés de Philosophie se situent parmi les toutes dernières à emporter les préférences des étudiants recherchant la formation universitaire, il faut s'attendre à de très longues années pour espérer voir l'enseignement philosophique produire des adhésions, des effets et des fidélités importantes à une pensée philosophique à pouvoir d'action efficace sur les dirigeants politiques et les sociétés.

2.3. *Légitimer la philosophie inflective*

La troisième étape est l'effort de *juridisation* de la philosophie préalablement bien construite sur le modèle de la théorie inflexionnelle. Il s'agit de fournir tous les efforts de plaidoyer nécessaires aboutissant à faire accepter les idées philosophiques pertinentes par les législateurs et les gouvernants. L'acte philosophique aboutit au succès si les idées du philosophe sont prises en compte dans la législation internationale, nationale ou même locale. Les idées coulées en lois et règles de conduite contraignantes ont de grandes chances

de s'épanouir dans la société, et de faire prendre des décisions adéquates au sein de la société.

La juridisation de la philosophie se réalise à partir d'un effort de fixation des idées dans le langage juridique approprié. On trouve des exemples de juridisation de la pensée philosophique dans le travail d'Aristote qui se mit à élaborer des Constitutions politiques pour les sociétés de son époque. De même, il me semble qu'Emmanuel Kant a tracé une voie admirable. Il a non seulement coulé quelques idées en « maximes » aisément assimilables et utilisables, mais bien plus encore, il a formulé le « projet de paix perpétuelle » sous forme d'*articles* de lois appropriables par les décideurs politiques et par les « arrangeurs » juristes.

De toute évidence, les articles « provisoires » et « définitifs »¹⁴ qu'il a proposés sont de nature à faciliter la tâche de la rédaction des idées sous la forme de lois. La philosophie « juridisée » comporte un potentiel inflexionnel de grande capacité. Le philosophe se donne de la puissance et remporte une victoire, depuis ses idées, chaque fois que ces dernières sont prises en compte et coulées dans l'arsenal juridique national ou international.

14 Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle. Essai philosophique* (traduit par Jean Darbellay), Paris, Presses Universitaires de France, 1974. Kant énonce six « articles préliminaires », trois « articles définitifs », et un « article secret ». Ce sont, au total, dix principes de paix perpétuelle, que Kant propose pour prise en compte par les législateurs et gouvernants.

Dans cette perspective, et à maintes occasions, j'ai eu à produire ce que je crois être une réflexion inflexionnelle accomplie, inspirée des principes théoriques de l'inflexionnalité¹⁵.

En particulier, à l'issue d'une réflexion appropriée et argumentée inspirée du travail d'Emmanuel Kant, j'ai élaboré un « Projet de Constitution politique des Etats-Unis d'Afrique », comme instance supranationale à même et ayant le droit d'imposer des règles et principes communs de gouvernance politique aux nations africaines¹⁶.

L'expérience africaine postcoloniale amène l'intelligence à conclure qu'en dehors d'une telle instance nous ne pouvons point voir advenir, dans l'échéance rêvée de l'émergence, la vraie démocratie et la bonne gouvernance conduisant au développement, à la stabilité politique et à la paix sociale. Elle se présente comme la voie ultime d'avènement efficace et rapide de la puissance, de la paix, du progrès et de la dignité de l'Afrique. Elle est la forme de gouvernance continentale la plus susceptible d'aider les nations africaines à mieux s'organiser, à rattraper les autres nations du monde et, idéalement, à avancer au même rythme qu'elles.

Les dispositions juridiques proposées sont de nature à être acceptées, dans la mesure où le projet se donne, dans la ligne d'idées

15 Voir notamment mes ouvrages ci-après : Ngoma-Binda, P., Une démocratie libérale communautaire pour la RD Congo et l'Afrique, Paris, L'Harmattan, 2001 (partiellement traduit et publié en anglais sous l'intitulé : *The Mesomal State. A Community Liberal Democracy*, Paris, L'Harmattan, 2017) ; Ngoma-Binda, P., La participation politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance, Kinshasa, Ifep, 2005 ; Ngoma-Binda, P., Démocratie, femme et société civile en Afrique, Paris, L'Harmattan, 2012 ; Ngoma-Binda, P., Philosophie et moralité dans les affaires publiques, Matadi, Ministère de la Nouvelle Citoyenneté, 2014. On notera que ces ouvrages ne sont sans doute pas formulés selon le langage philosophique abstrait, mais ils relèvent bel et bien, et tout au moins, de la théorie politique.

16 Voir Ngoma-Binda, P., « Projet de constitution politique des Etats-Unis d'Afrique », in: Oswald Ndeshyo Rurihose (sous la direction de), *Le nouvel élan du Panafricanisme, l'émergence de l'Afrique et la nécessité de l'intégration continentale*, Kinshasa, Cededurk, 2015, pp. 529-539. Ce Projet de constitution, contenant une quarantaine d'articles, devrait pouvoir être proposé pour examen approfondi et adoption éventuelle à l'Union Africaine.

de l'idéologie panafricaniste, comme une proposition d'unité politique réaliste, limitée aux seuls principes majeurs de gouvernance démocratique.

3. Agir au-delà du laboratoire : L'engagement politique

La philosophie, même spéculative, fait fausse route si elle confine l'intellectuel à la paresse de la contemplation, de l'interprétation ou de la ruminantion éternelle des concepts métaphysiques et épistémologiques des sciences et des réalités. La vraie philosophie est incitation à agir. Pour le philosophe, il y a deux formes d'action majeures.

3.1. S'engager dans la politique pour participer à la prise des décisions

La théorie inflexionnelle prescrit au philosophe d'aller au-delà de sa propre officine de production intellectuelle, de sortir de soi pour aller, comme et avec les autres intellectuels sages, mettre la main à la pâte commune de construction d'une patrie heureuse et habitable en pleine sécurité pour tous.

Ainsi, philosopher, c'est s'engager dans une démarche intellectuelle visant à faire triompher la sagesse, c'est-à-dire, la raison et la moralité dans les institutions, les décisions, et la vie publique d'hommes et de femmes désireux de vivre en commun une vie d'harmonie et de paix dans la même cité. Pour atteindre à l'efficacité, l'engagement doit être d'ordre à la fois intellectuel et pratique; et il doit se situer, de façon prioritaire, dans le registre de la gouvernance politique.

Dans cette perspective, le philosophe, s'il se prend au sérieux, est obligé de se conformer au prescrit platonicien de la nécessité d'assumer la responsabilité de direction politique de la cité. Contrain-

rement au prescrit kantien¹⁷, le philosophe inflexionnel se donne le devoir de s'engager en politique, dans le dessein clair et conscient de contribuer, avec le maximum de raison et de moralité, à la bonne marche de la cité vers un état d'existence et de gouvernance meilleur.

La participation politique du philosophe, ou l'engagement de l'intellectuel sage en politique, a idéalement à être directe¹⁸. Ceci signifie que ce dernier se hisse aux hautes sphères politiques où se prennent les décisions de gouvernance globale de la cité. A défaut d'accéder aux sommets, le philosophe peut agir dans le cadre d'une participation semi-directe. Je veux dire qu'il se fait efficacement conseiller politique des dirigeants se trouvant au sommet de l'Etat.

Pour cela, et pour être inflexionnel, le philosophe ne doit ni dédaigner la politique ni demeurer inactif quant aux voies qui font accéder aux structures de la gouvernance politique.

3.2. *Générer des vocations d'hommes politiques véritables*

Une autre manière de faire la politique est, comme philosophe, de susciter des vocations parmi les jeunes intellectuels de toutes les disciplines, dans le cadre d'une action de société civile. Il s'agit de continuer l'œuvre formatrice de Platon et d'Aristote en dehors des murs étroits et fermés de l'école classique. C'est à partir de cette vision des choses que j'ai créé, en 1990, *l'Institut de Formation et*

17 S'opposant à Platon qui recommande vivement, pour une bonne administration de la cité, que le philosophe devienne roi, ou que le roi se mette à écouter la raison philosophique et à s'y conformer dans ses décisions, Kant considère qu'il n'est point raisonnable que le philosophe s'occupe des affaires politiques dans la cité. La position de Kant n'est guère fondée en raison, même si ce philosophe entend préserver la raison du philosophe de la corruption dans l'arène politique. Voir Kant, *Vers la paix perpétuelle*, op. cit., p. 131. Du reste, et comme se contredisant, il suggère néanmoins aux rois, et dans un « article secret », de faire des philosophes des conseillers privés du roi (mais pas être rois eux-mêmes) ; il prie les rois de laisser parler les philosophes « librement et publiquement », et de les écouter pour tirer profit de leur sagesse. Il est évident que le conseiller est éminemment politique, en tant qu'il peut inspirer des décisions politiques de haute portée.

18 Voir Ngoma-Binda, P., *La participation politique*, op. cit., Ifep, 2005.

d'Etudes Politiques (Ifep) à Kinshasa. Nous avons eu à former de nombreux acteurs politiques et membres de la « société civile » autour de thèmes divers relatifs à l'organisation et à la gouvernance de la société. De même, la formation a chaque fois mis l'accent sur l'importance de la morale dans une gouvernance politique qui se veut correcte.¹⁹

Conclusion

Le contexte spécifique d'une Afrique qui souffre de manière atroce, qui patauge depuis des décennies, et même qui recule de façon dramatique quant aux performances attendues en faveur de la vie bonne et longue des citoyens, réclame un mode conséquent et adéquat d'acte philosophique. Tournant le dos au mode philosophique ancien, et auquel nous sommes attachés de façon à la fois servile et incroyablement viscérale en dépit de sa stérilité, je convie la philosophie à se donner, en Afrique, une manière de philosopher autrement plus efficace, productrice d'effets efficaces sur les consciences des décideurs et dirigeants politiques de nos nations. Depuis longtemps avait déjà sonné l'heure de cesser de philosopher pour philosopher. Il faut philosopher pour faire agir, faire avancer la gouvernance politique vers de meilleures réalisations dans la vie sociale.

Nous avons à nous atteler à produire des philosophies inflexionnelles, des réflexions qui soient dotées d'un pouvoir d'inflexion maximale de notre destinée individuelle et collective vers les meilleures possibilités de vie longue et heureuse pour tous dans la communauté concernée et, *in fine*, de l'homme sur la terre. La tâche suppose donc une théorie appropriée constituée d'un en-

¹⁹ Par manque de moyens adéquats, l'Ifep n'a pas pu continuer ses séminaires de formation politique, civique et morale des personnes adultes désireuses d'entrer en politique. C'est une idée qui mérite d'être relancée dans la noble intention d'aider nos nations à mieux se gouverner. Il se limite, pour le moment, à rédiger et à publier, non sans difficultés, des brochures politiques.

semble de principes spécifiques d'autoréalisation de soi de la philosophie.

En plus, la théorie inflexionnelle implique que l'acte philosophique cesse de se limiter aux modes traditionnels d'autoproduction et de présentation de soi devant le public. Se donnant une intention d'engagement politique et éthique plus clairement affirmée, l'acte philosophique à pouvoir d'inflexion maximale se règle sur les prescrits théoriques et pratiques susceptibles de l'approcher davantage du peuple et de se faire accepter par lui, et par le législateur, comme outil de gouvernance politique de grande performance et de génération d'une vie meilleure.

Dans la construction de la nation et la gouvernance de nos destinées, le philosophe a le devoir d'exiger d'être écouté par le dirigeant politique. Car il y a bel et bien sa place, et qui est éminente. Mais pour être écouté, il a à se conformer au mode de philosopher écoutable, susceptible d'être écouté par le dirigeant destinataire des idées du philosophe. Ceci signifie qu'une philosophie se voulant inflexionnelle ne peut se passer des prescrits de la théorie inflexionnelle.